

# Observer dans la durée les vols personnels

## I. De moins en moins de volés

Cette victimation ne concerne qu'une petite fraction de la population résidant en France métropolitaine, moins du vingtième.

S'il est possible qu'elle ait crû entre le milieu des années 1980 et le milieu de la décennie suivante, elle a ensuite adopté une tendance à la baisse qui ne s'est interrompue que quelques années autour de 2000. la tendance de long terme demeure orientée à la baisse (tableau 1 et figure 1).

Tableau 1 : Vols personnels, enquêtes nationales 1984-2020

	% de volés dans la population (prévalence)	nombre moyen de vols par victime (multivictimation)	% de vols dans la population (incidence)
CESDIP 1984-85	5,43	1,57	8,55
EPCV 1994-95	6,90	1,30	8,96
EPCV 1995-96	5,38	1,28	6,89
EPCV 1996-97	4,82	1,29	6,21
EPCV 1997-98	4,31	1,15	4,97
EPCV 1998-99	4,69	1,27	5,96
EPCV 1999-2000	4,72	1,25	5,91
EPCV 2000-01	5,24	1,35	7,07
EPCV 2001-02	5,66	1,33	7,51
EPCV 2002-03	5,10	1,29	6,57
EPCV 2003-04	4,43	1,34	5,95
EPCV 2004-05	4,01	1,25	5,01
CVS 2005-06	3,44	1,36	4,68
CVS 2006-07	3,33	1,29	4,30
CVS 2007-08	3,30	1,27	4,18
CVS 2008-09	3,51	1,32	4,65
CVS 2009-10	3,02	1,21	3,66
CVS 2010-11	2,65	1,23	3,26
CVS 2011-12	2,84	1,28	3,64
CVS 2012-13	3,07	1,24	3,82
CVS 2013-14	3,16	1,24	3,92
CVS 2014-15	2,80	1,17	3,26
CVS 2015-16	2,60	1,31	3,41
CVS 2016-17	3,38	1,27	4,30
CVS 2017-18	3,10	1,12	3,46
CVS 2019-20	2,46	1,28	3,14

Sources : CESDIP, INSEE

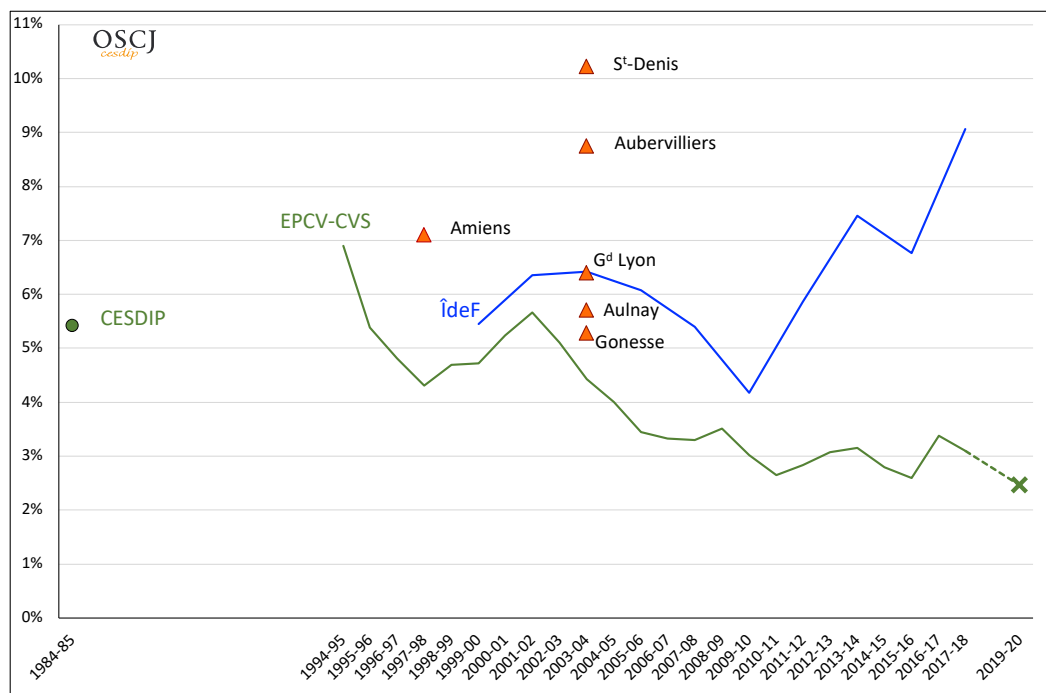
Champ : France métropolitaine

À l'exception de l'enquête des années 1980, ces volés l'ont été en moyenne<sup>1</sup> entre 1,1 et 1,4 fois en deux ans sans que l'on puisse déceler d'évolution notable. De la sorte, le taux de vols (incidence) reproduit fidèlement le mouvement déjà indiqué pour celui des volés (prévalence).

<sup>1</sup> Sans troncature, le nombre moyen passerait dans la CVS 2019-2020 de 1,28 à 1,42. Cette dernière valeur est très instable : elle dépend de quelques enquêtés qui déclarent un très grand nombre de vols. Ainsi, dans la CVS 2011-12, l'un d'entre eux affirme avoir été volé... 360 fois. Il y a peu de chances que cette affirmation corresponde à un décompte précis et plus probable qu'elle témoigne d'une exaspération. C'est d'ailleurs pour cette raison que l'on recourt à une troncature pour calculer le nombre moyen de victimations.

Les enquêtes régionales et locales disponibles donnent à voir des prévalences qui sont toujours supérieures à celles des enquêtes nationales (figure 1), probablement parce qu'elles ont été réalisées dans des milieux très urbanisés alors que les campagnes nationales couvrent aussi naturellement des territoires peu urbanisés, voire très ruraux. Cependant, l'orientation à la baisse a été plus tardive dans la courbe francilienne que dans celle sur l'ensemble du territoire métropolitain, et elle y a laissé place, en fin de période, à une remontée marquée.

Figure 1 : Vols personnels, victimes dans la population (prévalence), diverses enquêtes, 1984-2020



Sources : CESDIP, INSEE, IPR

Champ : Variable selon les enquêtes

## II. Une comparaison difficile entre sources

Tableau 2 : Vols personnels, enquêtes et statistiques de police, en milliers – 1984-2020

	nombre estimé de vols selon les enquêtes (incidence)	nombre estimé de vols avec dépôt de plainte selon les enquêtes (incidence apparente)	statistiques policières réduites <sup>2</sup>	statistiques policières larges <sup>3</sup>
CESDIP 1984-85	3 895 [3 593-4 196]	2 633 [2 430-2 837]	1 016	1 564
1985-86			952	1 452
1986-87			864	1 327
1987-88			815	1 277
1988-89			824	1 298
1989-90			903	1 394
1990-91			945	1 460
1991-92			979	1 510
1992-93			1 004	1 544
1993-94			1 022	1 561
EPCV 1994-95	4 158 [3 764-4 551]	2 268 [2 053-2 483]	1 005	1 511
EPCV 1995-96	3 213 [2 967-3 459]	1 717 [1 585-1 848]	958	1 434

<sup>2</sup> Index 32 vols à la tire, 42 autres vols simples contre des particuliers dans des locaux privés, 43 autres vols simples contre des particuliers dans des locaux ou lieux publics.

<sup>3</sup> Mêmes index + index 28 cambriolages de résidences secondaires, 30 cambriolages d'autres lieux, 31 vols avec entrée par ruse en tous lieux, 36 vols de véhicules motorisés à deux roues.

	nombre estimé de vols selon les enquêtes (incidence)	nombre estimé de vols avec dépôt de plainte selon les enquêtes (incidence apparente)	statistiques policières réduites <sup>2</sup>	statistiques policières larges <sup>3</sup>
EPCV 1996-97	2 920 [2 680-3 160]	1 556 [1 428-1 684]	943	1 412
EPCV 1997-98	2 360 [2 148-2 571]	1 009 [919-1 100]	983	1 445
EPCV 1998-99	3 032 [2 776-3 288]	1 482 [1 357-1 607]	1 044	1 500
EPCV 1999-00	3 007 [2 748-3 267]	1 598 [1 460-1 736]	1 116	1 565
EPCV 2000-01	3 597 [3 309-3 885]	1 979 [1 820-2 137]	1 193	1 658
EPCV 2001-02	3 833 [3 543-4 122]	2 104 [1 946-2 263]	1 240	1 715
EPCV 2002-03	3 274 [3 019-3 529]	1 840 [1 697-1 983]	1 290	1 748
EPCV 2003-04	2 874 [2 714-3 033]	1 153 [1 090-1 217]	1 328	
EPCV 2004-05	2 449 [2 307-2 591]	1 024 [965-1 084 0]	1 339	
CVS 2005-06	2 327 [2 144-2 509]	909 [838-981]	1 329	
CVS 2006-07	2 146 [1 973-2 319]	811 [746-876]	1 264	
CVS 2007-08	2 112 [1 941-2 283]	818 [752-885]	1 189	
CVS 2008-09	2 328 [2 142-2 514]	788 [725-851]	1 169	
CVS 2009-10	1 844 [1 687-2 001]	629 [576-683]	1 180	
CVS 2010-11	1 654 [1 503-1 805]	615 [559-671]	1 209	
CVS 2011-12	1 864 [1 687-2040]	573 [518-627]	1 240	
CVS 2012-13	1 955 [1 784-2 127]	810 [739-882]	1 285	
CVS 2013-14	2 015 [1 839-2 191]	752 [687-818]	1 366	
CVS 2014-15	1 675 [1 519-1 831]	591 [536-645]	1 396	
CVS 2015-16	1 753 [1 579-1 927]	573 [516-630]	1 391	
CVS 2016-17	2 225 [2 034-2 415]	815 [746-885]	1 405	
CVS 2017-18	1 800 [1 620-1 980]	633 [569-696]	1 401	
2018-19	--	--	1408	
CVS 2019-20	1 654 [1 434-1 874]	558 [484-632]	1 265	

Sources : CESDIP, INSEE, Intérieur (SSM-SI)

Champ : France métropolitaine

Les valeurs entre crochets représentent les bornes des intervalles de confiance et celle qui précède les crochets la valeur à mi-chemin.

On hésite sur les index à sélectionner dans la statistique policière pour comparer avec les données d'enquête (tableau 2 et figure 2). Si l'on retient les vols à la tire (index 32) et les autres vols simples (index 42 et 43), on obtient une série policière qui se situe dans des ordres de grandeur très inférieurs à ceux des enquêtes ; s'ils se rapprochent en fin de période, c'est parce que l'on ne retrouve pas dans les données policières la tendance globale à la baisse qui caractérise les données de victimation. Les deux sources ne constituent pas un ensemble cohérent<sup>4</sup> et la source policière n'est un indicateur pertinent de la victimation ni en ordre de grandeur ni même en tendance.

On s'étonne aussi de voir la statistique policière constamment en dessous des estimations de plainte fournies par les enquêtes jusqu'en 2002-03<sup>5</sup> puis de plus en plus au-dessus à partir de 2003-04. On observe d'abord que les enquêtes nationales de la première période ne contiennent aucune interrogation sur les cambriolages d'autres lieux que la résidence principale, les vols avec entrée par ruse, enfin les vols de deux-roues à moteur. Les enquêtés ne peuvent donc mentionner de telles victimations que dans le module sur les vols personnels. À partir de 2003-04, au contraire, elles font l'objet d'interrogations spécifiques. Si l'on inclut, pour la première période, les index correspondants (28, 30, 31, 36), les données policières se rapprochent davantage de l'ordre de grandeur des dépôts de plainte<sup>6</sup>. Par ailleurs, à partir de 2003-04, des changements ont été introduits dans les questions sur le renvoi par la victime à la police : elles sont devenues plus précises et plus détaillées, ce qui a entraîné une révision à la baisse du pourcentage de plaintes,

<sup>4</sup> On observe une corrélation négative modérée entre les deux séries (-0,55).

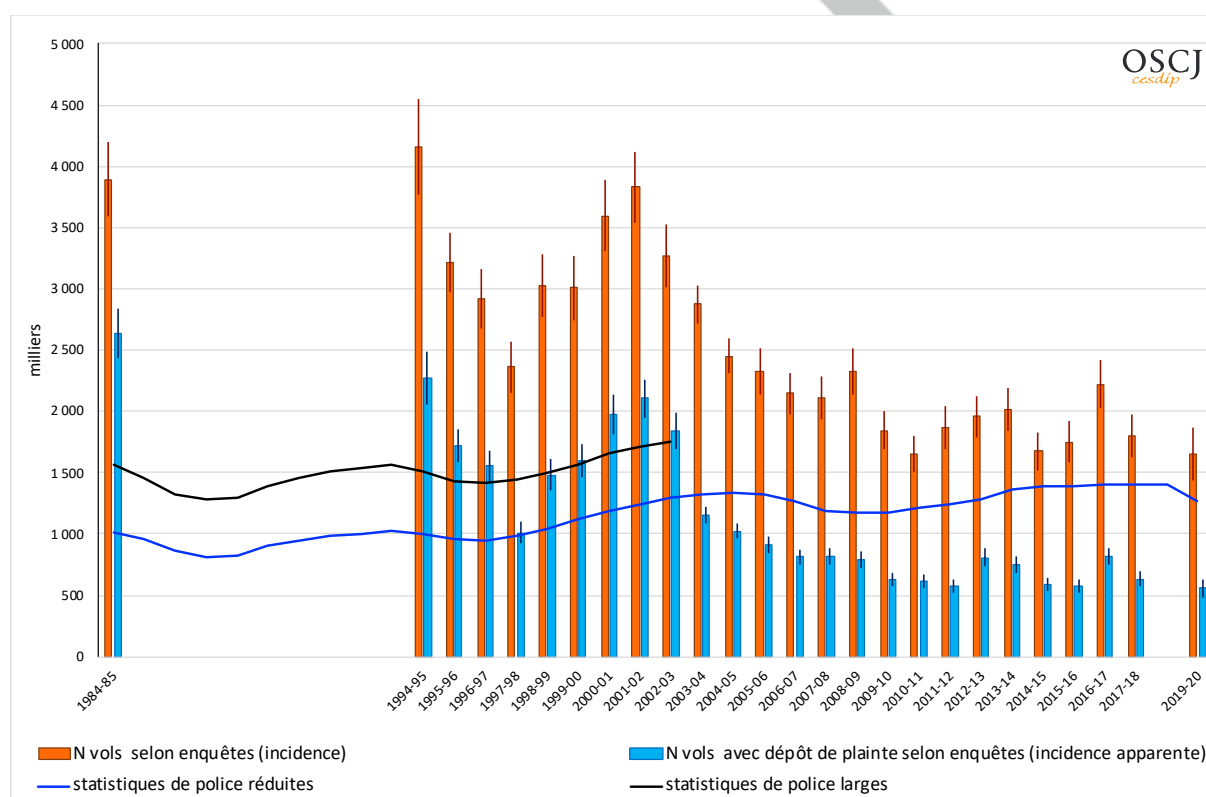
<sup>5</sup> À la seule exception de l'enquête pour 1997-98 que l'on sait perturbée par des modifications introduites à la demande de l'IHESI) ; voy. Robert *et al.*, 2008.

<sup>6</sup> Avec une corrélation de 0,44

donc de l'incidence apparente<sup>7</sup>. L'excès récent des données policières par rapport à celles d'enquête est donc plus vraisemblable que leur déficit des années antérieures.

Comment comprendre cet excès ? Est-il dû à la présence, dans les enregistrements policiers de catégories exclues de l'enquête (les plaintes qu'ont pu déposer des volés de moins de 15 ans et celles déposées par des non-résidents comme les touristes étrangers) ? Ou bien à l'enregistrement de vols découverts spontanément par la police sans qu'il y ait eu dépôt de plainte ? Mais ces raisons ne tiennent généralement pas une place statistiquement significative. Par ailleurs, on ne voit pas pourquoi elles joueraient à certains moments et pas à d'autres. Faut-il alors supposer récemment une plus grande ardeur policière à l'enregistrement systématique<sup>8</sup> ; mais en ce cas, le comptage policier devrait, au mieux coïncider avec l'incidence apparente... L'instabilité des protocoles d'enquête empêche de se prononcer très fermement. Reste qu'on comprend mal l'excès des données policières par rapport à l'estimation des plaintes.

Figure 2 : Vols personnels, enquêtes et statistiques de police, en milliers – 1984-2020



Sources : CESDIP, INSEE, Intérieur (SSM-SI)

Champ : France métropolitaine

### III. Les vols violents : un ordre de grandeur constant

Les enquêtes régionales et locales menées depuis le commencement du XXI<sup>ème</sup> siècle ont révélé qu'une importante proportion des agressions se trouvaient être en fait des vols violents. Il se trouve en effet – et il a été plusieurs fois vérifié – que spontanément les enquêtés placent les vols violents parmi les agressions plutôt que parmi les vols.

<sup>7</sup> Toutes ces modifications sont documentées en détail in Miceli & al., 2009, p. 6.

<sup>8</sup> Toutefois des rapports de l'Inspection générale de l'administration (Rouzeau & al., 2013 ; Gagneron & al., 2014) ont révélé au contraire des pratiques de sous-enregistrement de certaines infractions contre les biens.

La question est d'importance : il est souvent avancé que la baisse des vols et cambriolages serait, au moins partiellement, compensée par une croissance de ces appropriations violentes. Une meilleure protection des logements contre l'intrusion, et des véhicules contre le vol entraînerait un déplacement de l'activité prédatrice : le moyen le plus facile de s'emparer des biens convoités – par exemple un téléphone portable – consiste à l'arracher à celui qui se déplace avec.

Les neuf premières enquêtes nationales de l'INSEE ne contenaient aucune information sur cette victimation. On a ajouté dans les deux dernières EPCVM une interrogation analogue à celle contenue dans les enquêtes régionales : *lors de cette dernière agression, s'agissait-il de... vol avec violence ?* Le dispositif a été modifié dans les CVS sur deux points : un module autonome est désormais consacré aux vols violents et la formulation de la question explicite que la violence peut être physique ou verbale : *avez-vous été personnellement victime d'un vol ou d'une tentative de vol avec violence physique ou menace ?*

Tableau 3 : Vols violents, 2003-2020

	% de victimes de vols violents dans la population (prévalence)	nombre moyen de vols par victime (multivictimation)	% de vols dans la population (incidence)
EPCV 2003-04	0,82	1,56	1,28
EPCV 2004-05	0,76	1,52	1,16
CVS 2005-06	0,98	1,34	1,32
CVS 2006-07	1,05	1,45	1,52
CVS 2007-08	0,75	1,36	1,02
CVS 2008-09	0,93	1,44	1,34
CVS 2009-10	1,01	1,20	1,21
CVS 2010-11	0,84	1,36	1,15
CVS 2011-12	1,13	1,16	1,31
CVS 2012-13	1,33	1,20	1,60
CVS 2013-14	0,86	1,31	1,12
CVS 2014-15	0,92	1,16	1,07
CVS 2015-16	0,71	1,20	0,85
CVS 2016-17	0,75	1,14 <sup>9</sup>	0,85
CVS 2017-18	0,71	1,20	0,85
CVS 2019-20	0,61	1,17	0,71

Source : INSEE

champ : France métropolitaine

Les valeurs entre crochets représentent les bornes des intervalles de confiance et celle qui précède les crochets la valeur à mi-chemin.

Le tableau 3 n'indique pas de changement de l'ordre de grandeur. En outre, les résultats nationaux sont très en dessous de ceux recueillis dans les enquêtes régionales ou locales, malgré la fourchette très large de taux que ces dernières présentent (tableau 4).

Tableau 4 : Vols violents, prévalence dans les enquêtes régionales et locales (%)

Île-de-France 1999-2000	2,57
Île-de-France 2001-02	2,48
Île-de-France 2003-04	2,19
Île-de-France 2005-06	2,57
Île-de-France 2007-08	2,43
Île-de-France 2009-10	2,38
Île-de-France 2011-12	2,37
Île-de-France 2013-14	3,05
Île-de-France 2015-16	2,13
Île-de-France 2017-18	2,77
Île-de-France 2019-20	
Aubervilliers 2003-04	4,83
Aulnay-sous-Bois 2003-04	4,10

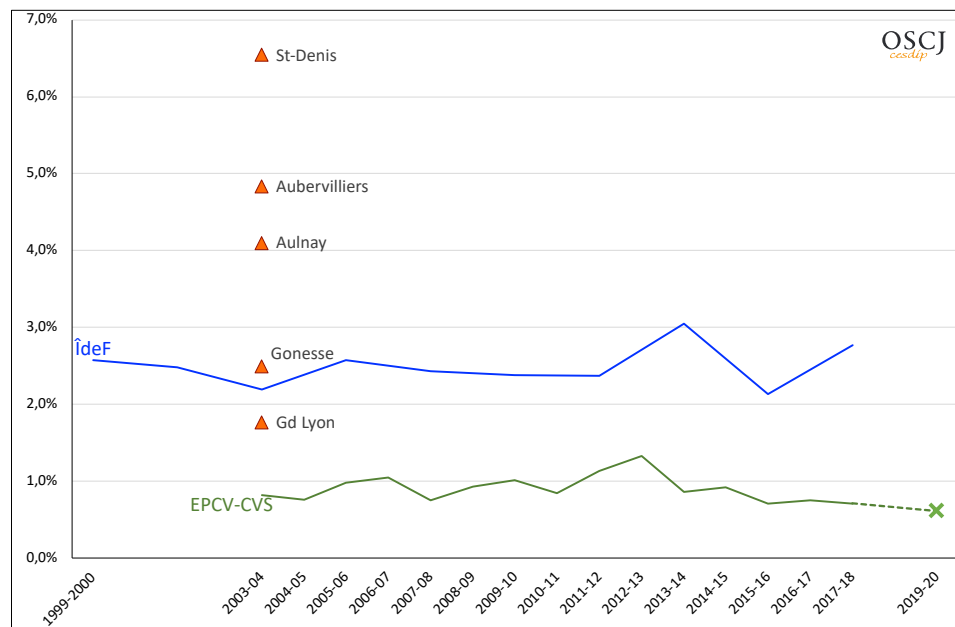
<sup>9</sup> Sans troncature 1,24

Gonesse 2003-04	2,49
Saint-Denis 2003-04	6,55
Grand Lyon 2003-04	1,76

Sources : IPR, CESDIP

champ : variable suivant les enquêtes

Figure 3 : Vols violents. Victimes dans la population (prévalence), enquêtes diverses 1999-2020



Sources : INSEE, IPR, CESDIP

champ : variable suivant les enquêtes

Cette différence ne vient-elle pas du caractère très urbain des zones concernées par les enquêtes régionales et locales ? Dans les enquêtes nationales, les vols violents sont effectivement plus répandus dans les grandes villes, toutefois les taux observés pour les grandes unités urbaines restent clairement inférieurs à ceux relevés dans les enquêtes régionales et locales.

Autre hypothèse, les différences de prévalences des vols violents entre enquêtes nationales et enquêtes locales s'expliqueraient par une moindre prise en compte dans les premières des simples tentatives. À la seule exception de Saint-Denis, la part des tentatives apparaît, en effet, plus élevée dans les enquêtes régionales et locales que dans les CVS. Est-ce pour cela que les scores subnationaux sont supérieurs à ceux observés dans les enquêtes de l'INSEE ?

Il est donc finalement possible que les enquêtes nationales sous-estiment l'importance des vols violents.

Tableau 5 : Vols violents, enquêtes et statistiques de police, en milliers – 2003-2020

	nombre estimé de vols violents selon les enquêtes (incidence)	nombre estimé de vols violents avec dépôt de plainte selon les enquêtes (incidence apparente)	statistiques policières
EPCV 2003-04	618 [537-699]	328 [285-371]	251283
EPCV 2004-05	565 [489-641]	320 [277-363]	252
CVS 2005-06	655 [557-752]	295 [251-339]	261
CVS 2006-07	757 [647-867]	362 [310-415]	251
CVS 2007-08	516 [427-605]	160 [132-187]	229
CVS 2008-09	669 [564-774]	269 [227-311]	226
CVS 2009-10	608 [518-699]	256 [218-294]	240

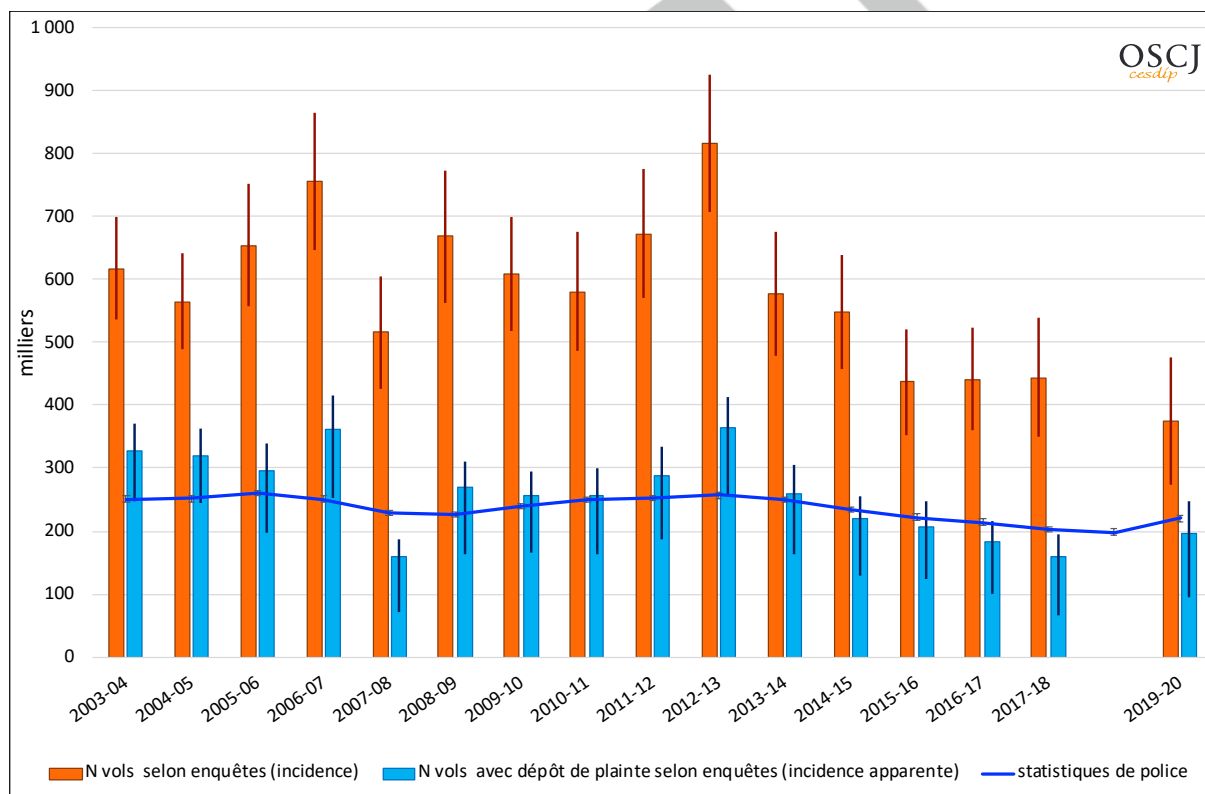
	nombre estimé de vols violents selon les enquêtes (incidence)	nombre estimé de vols violents avec dépôt de plainte selon les enquêtes (incidence apparente)	statistiques policières
CVS 2010-11	580 [486-675]	258 [216-300]	250
CVS 2011-12	673 [571-775]	289 [245-333]	253
CVS 2012-13	817 [707-926]	365 [316-414]	257
CVS 2013-14	577 [480-675]	260 [216-304]	250
CVS 2014-15	549 [459-639]	220 [184-256]	234
CVS 2015-16	437 [353-521]	207 [168-247]	222
CVS 2016-17	441 [360-523]	182 [149-216]	214
CVS 2017-18	444 [350-538]	160 [126-193]	203
2018-19	--	--	198
CVS 2019-20	375 [274-476]	196 [143-248]	220

Source : INSEE

champ : France métropolitaine

Les valeurs entre crochets représentent les bornes des intervalles de confiance et celle qui précède les crochets la valeur à mi-chemin.

Figure 4 : Vols violents (incidence, incidence apparente, données policières,) en milliers –2003-2020



Sources : INSEE, Intérieur (SSM-SI)

champ : France métropolitaine

La comparaison avec les données policières<sup>10</sup> (figure 4) laisse surtout voir une distance assez inattendue entre les ordres de grandeur des deux sources : on imaginerait facilement un renvoi systématique à la police ou à la gendarmerie ; il n'en est rien, probablement parce que, sous le label global de vol violent, se rangent des victimations très hétérogènes, de l'agression caractérisée d'une vieille dame au racket entre lycéens, qui n'entraînent pas toutes un renvoi

<sup>10</sup> On a retenu les index 4 (tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols), 8 (prises d'otage à l'occasion de vols), 11 (menaces ou chantages pour extorsion de fonds), 18 (vols à main armée contre des particuliers à leur domicile), 19 (autres vols à main armée), 21 (vols avec arme blanche contre des particuliers à leurs domicile), 22 (autres vols avec arme blanche), 24 (vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile), 25 (vols violents contre des femmes sur voie publique ou autre lieu public), 26 (vols violents sans arme contre d'autres victimes).



systématique<sup>11</sup>. En tous cas, les deux sources sont assez bien corrélées (0,76). La corrélation entre données policières et estimés d'incidence apparente est encore meilleure (0,84).

#### IV. Le profil des volés : une surreprésentation de jeunes urbains

Pour caractériser le profil des volés, nous allons travailler sur l'empilement<sup>12</sup> des enquêtes *Cadre de vie et sécurité* (CVS) de l'INSEE. Nous chercherons en quoi leurs caractéristiques se singularisent par rapport à celles de l'ensemble de l'échantillon, en nous attachant d'abord aux victimes d'un vol simple, puis à celles qui ont subi un vol violent.

##### 1. Les victimes de vols simples : principalement des jeunes urbains

C'est par peu de traits que les victimes de vols simples se distinguent de l'ensemble de l'échantillon. Tout d'abord par leur jeunesse : les 18-29 ans y sont nettement surreprésentés et, en même temps, les élèves et étudiants et ceux qui font ou ont fait des études supérieures. Ce sont aussi des urbains : plus que proportionnellement, ils vivent dans des unités urbaines de plus de 100 000 habitants ou dans l'agglomération parisienne. *A contrario*, seniors et retraités sont moins exposés au vol.

Leurs autres traits sont assez banals : leur répartition selon le pays de naissance ressemble étroitement à celle de l'ensemble de l'échantillon. On notera seulement une certaine surreprésentation de l'habitat en cités ou grands ensembles, mais aussi des revenus les plus élevés, ce qui suggère peut-être - si on rapproche ce trait d'une surexposition des cadres - l'existence de différents profils de volés.

Tableau6 : profils des victimes de vols

	vols simples	vols violents	ensemble des enquêtés
Hommes	47,12	55,02	47,93
Femmes	52,88	44,98	52,07
18-19 ans	<b>20,75</b>	<b>25,15</b>	8,43
20-29 ans	<b>24,70</b>	<b>29,42</b>	13,88
30-59 ans	36,90	30,79	48,26
60 ans +	17,63	14,67	29,43
agriculteurs	0,76	0,26	1,03
artisans/commerçants/entrep	3,91	3,22	3,45
cadres/prof.intell.sup.	<b>13,52</b>	8,73	9,07
intermédiaires	13,40	13,64	13,52
employés	13,69	15,59	16,42
ouvriers	9,01	10,87	12,63
retraités	16,79	13,94	28,91
chômeurs	0,98	1,61	0,67
élèves/étudiants	<b>24,41</b>	<b>28,77</b>	9,68
inactifs < 60 ans	2,58	2,57	3,11
inactifs > 60 ans	0,64	0,56	1,15
moins que le bac	47,13	49,79	58,03
bac	19,50	<b>23,48</b>	16,79
supérieur	<b>33,17</b>	26,44	25,00
1 <sup>er</sup> décile de revenu	9,95	<b>13,45</b>	9,50
2 <sup>e</sup> me	9,84	10,41	10,00
3 <sup>e</sup> me	8,09	8,98	10,13
4 <sup>e</sup> me	8,71	9,24	10,01
5 <sup>e</sup> me	8,32	7,82	9,91

<sup>11</sup> Cette hétérogénéité apparaît clairement lorsqu'on construit des profils de victimations : Robert, Zauberger, 2013.

<sup>12</sup> Portant sur la période 2005 à 2020.



	vols simples	vols violents	ensemble des enquêtés
6 <sup>ème</sup>	9,03	9,64	10,23
7 <sup>ème</sup>	8,71	10,15	9,94
8 <sup>ème</sup>	10,50	8,48	10,18
9 <sup>ème</sup>	11,54	9,75	9,77
10 <sup>ème</sup>	<b>15,30</b>	12,13	10,32
né en métropole ou DTOM	86,52	86,58	87,20
né en Afrique (yc Maghreb)	6,99	5,92	5,90
ne ailleurs	6,48	7,50	6,89
vivant seul	19,61	20,56	19,02
famille monoparentale	<b>10,86</b>	<b>14,79</b>	8,17
couple sans enfant	20,69	16,27	28,99
couple avec au moins 1 enf.	44,11	42,05	39,92
autre ménage	4,74	6,35	3,90
Région parisienne	<b>29,28</b>	<b>39,17</b>	18,39
Bassin parisien	11,39	12,22	16,92
Nord	6,12	5,42	6,32
Est	7,51	5,25	8,58
Ouest	12,13	7,50	14,07
Sud-ouest	9,22	7,72	11,15
Centre-est	12,08	8,32	11,91
Méditerranée	12,26	14,39	12,67
Rural	15,95	8,86	23,99
UU < 20 000	12,26	9,54	17,35
UU 20 – 99 000	10,79	9,07	13,14
UU > 100 000	33,49	<b>36,26</b>	29,20
agglo parisienne	<b>27,61</b>	<b>36,30</b>	16,32
maisons dispersées hors agglo	13,71	8,58	18,49
maisons lot,/pavil. /en ville	35,53	32,08	44,58
immeubles en cités ou g <sup>ds</sup> ens.	<b>35,14</b>	<b>39,49</b>	22,10
autres immeubles en ville	10,47	<b>13,96</b>	10,05
habitat mixte	5,14	5,89	4,78

Source : INSEE (CVS)

France métropolitaine

## 2. Les victimes de vols violents : principalement des jeunes vivant en région parisienne

Leur profil ressemble beaucoup à celui des victimes de vols simples, mais certains traits y sont plus accentués. Ainsi la surreprésentation des 18-29 ans y est beaucoup plus marquée, de même que celle des élèves et étudiants. En revanche, les plus exposés aux vols violents ne sont pas – comme c'était le cas pour les victimes de vols simples - les diplômés de l'enseignement supérieur, mais les titulaires du baccalauréat (23,46 vs 16,79).

Eux aussi sont des urbains, mais beaucoup plus fortement que les victimes de vols simples ils vivent en région parisienne (39,17 vs 18,39) et même dans l'agglomération parisienne (36,30 vs 16,32).

On notera encore la légère surreprésentation des enquêtés qui vivent dans les grands ensembles et du décile de revenus les plus faibles (1<sup>er</sup> décile : 13,44 vs 9,50).

Bref, les vols affectent particulièrement des jeunes urbains, mais les victimes d'un vol violent semblent plus jeunes, plus précaires et surtout plus parisiennes – ou, au moins, franciliennes - que celles qui n'ont subi qu'un vol ordinaire.

## Conclusion

Au total, d'après les données nationales de victimation, l'évolution des vols personnels dans le dernier quart de siècle traduit une tendance globale à la baisse que l'on ne retrouve guère dans les données policières.

La tendance est différente dans les enquêtes franciliennes qui témoignent d'une vive reprise depuis 2011-12.

Quant à l'importance des vols violents, les enquêtes régionales et locales – qui concernent des espaces très urbanisés – la situent à un niveau plus élevé que ne le suggèrent les enquêtes nationales.

Tout comme les vols simples, les vols violents touchent particulièrement une population des jeunes urbains, mais leur concentration en région parisienne –et dans l'agglomération parisienne – est beaucoup plus accentuée.

## Références

- GAGNERON W., LEDORH M., JOBIC Y., PROIX É., 2014, *L'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure sur le ressort de la préfecture de police*, Paris, Inspection générale de l'administration.
- MICELI L., NEVANEN S., ROBERT PH., ZAUBERMAN R., 2009, De l'instantané au long métrage. L'enquête cadre de vie et sécurité dans la série des données sur la victimation, *Économie et Statistique*, 426, 3-28.
- ROBERT, PH., ZAUBERMAN, R., 2013, Profils de victimation. Une palette de scènes sociales. In Kuhn, André *et al.* (eds) *Kriminologie, Kriminalpolitik und Strafrecht aus internationaler Perspektive. Festschrift für Martin Killias zum 65t. Geburtstag/ Criminologie, politique criminelle et droit pénal dans une perspective internationale. Mélanges en l'honneur de Martin Killias à l'occasion de son 65e anniversaire/ Criminology, Criminal Policy and Criminal Law in an International Perspective. Essays in honour of Martin Killias on the occasion of his 65th birthday*, Berne, Stämpfli, 395-410.
- ROBERT, PH., ZAUBERMAN, R., NEVANEN, S., DIDIER, E. 2008. L'évolution de la délinquance d'après les enquêtes de victimation, France 1984-2005, *Déviance et Société* 32, 4, 435-471.
- ROUZEAU M., SINTIVE J-C., LOISEAU CH., SAVIN A. KABLA-LANGLOIS I., LORON C., 2013, *Rapport sur l'enregistrement des plaintes par les forces de sécurité intérieure*, Paris, Inspection générale de l'administration.
- VAN DIJK J.J.M., 2009, Approximating the truth about crime. Comparing crime data based on general population surveys with police figures of recorded crime, in ROBERT PH., (ed.), *Comparing Crime Data in Europe. Official Crime Statistics and Surveys Based Data*, Brussels, VUBPress, 13-49.